REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 10 mars 2023

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des infrastructures

Amélioration des vitesses commerciales de quatre lignes des transports publics genevois

Dès le 27 mars 2023, le département des infrastructures met à l'essai, pour une durée d'une année, deux mesures permettant d'améliorer la vitesse commerciale des lignes de bus 21, J, K et du tram 14. Les mesures concernent la rampe du Pont-Rouge et la rampe Quidort à Lancy.

Pont-Rouge: jusqu'à 15 minutes de retard pour les bus

Les lignes tpg 21, J et K empruntent la rampe du Pont-Rouge à la montée et à la descente. Si le parcours à la montée n'est pas problématique en matière de vitesse commerciale, le trajet en direction de Lancy-Pont-Rouge pour parcourir moins de 400 mètres accuse, lui, un retard moyen de 15 minutes à l'heure de pointe du soir en raison du trafic individuel motorisé en transit principalement sur du réseau de quartier. Pour améliorer cette situation, la voie de circulation descendante en direction de Lancy-Pont-Rouge sera fermée au trafic individuel motorisé mais restera ouverte aux cycles, taxis, véhicules de plus de 3,5 tonnes et lignes de bus.

Le trafic individuel motorisé pourra continuer à emprunter le réseau primaire que constituent la route de Chancy et le Pont de Lancy pour rejoindre le secteur de Pont-Rouge.

Quidort: tram accéléré et nouvelles bandes cyclables

Le carrefour rampe Quidort – route de Chancy – route de Saint-Georges nécessite une importante gestion des flux de circulation: piétons, vélos, transports publics et trafic individuel motorisé. Le temps de vert accordé au trafic individuel motorisé empruntant la rampe Quidort depuis la Voie Centrale péjore la fluidité du tram 14. Pour améliorer sa vitesse commerciale, la voie de circulation montante sera fermée au trafic individuel motorisé, offrant ainsi plus de temps de vert au tram 14. En complément, la fermeture de la voie de circulation en direction d'Onex permet la réalisation de bandes cyclables sécurisées dans les deux sens de la rampe Quidort.

Le trafic individuel motorisé circulant depuis la Jonction pourra emprunter la route de Chancy, et depuis les Vernets emprunter la route des Jeunes en direction de la Jonction pour rejoindre la route de Chancy.

Essai d'une année

Ces deux mesures sont mises à l'essai pour une durée d'une année et pourraient permettre jusqu'à 300'000 francs d'économies d'exploitation pour les TPG. Des analyses régulières seront effectuées pour évaluer leurs bénéfices et décider si elles seront pérennisées.

La vitesse commerciale correspond au rapport entre la longueur du trajet et le temps nécessaire pour le parcourir. Elle est mesurée sur la base des données suivantes: le temps d'attente aux arrêts (montées, descentes des passagers), le temps d'attente aux feux de circulation et les autres temps où le véhicule est arrêté (bouchons, voitures mal stationnées, livraisons, accidents, etc.). La vitesse commerciale est calculée du lundi au vendredi aux heures de pointe du matin et du soir.

L'amélioration des vitesses commerciales des transports publics est bénéfique pour les usagers par la réduction des temps de déplacement. Ces mesures permettent en outre de réduire les frais d'exploitation des transports publics genevois.

Pour toute information complémentaire: M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 078 802 90 07.